

M. L. P. S.

Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Communiqué du 31 mars 2015

Le Premier ministre, Manuel Valls, condamne à mort le RSI !

« Le RSI est un désastre », a déclaré le Premier ministre, M. Manuel Valls, le 31 mars 2015 sur RMC et BFM-TV.

Un désastre doit être immédiatement arrêté, sauf à accepter que des millions de Français continuent d'en souffrir quotidiennement.

Le RSI doit être dissous sans délai. Ses actuels affiliés pour la maladie auront le choix entre une assurance privée et la CMU.

Pour la retraite, la suppression du RSI permettra à ses actuels affiliés de contracter une assurance privée par capitalisation. Les pensions des retraités du RSI seront versées par utilisation des 14 milliards d'euros de réserves accumulées à ce titre par cet organisme. Après épuisement de ces réserves, un fonds de solidarité financé par l'impôt pourvoira aux pensions jusqu'à l'extinction des bénéficiaires.

Le MLPS exige du gouvernement une mise en oeuvre immédiate de ces mesures, seules à même de mettre un terme à l'intolérable souffrance morale, économique et sociale des professions indépendantes.